

VOUS ALLEZ AVOIR UNE BIOPSIE HEPATIQUE

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé un examen radiologique. Il sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser.

Le Scanner utilise des rayons X

En matière d'irradiation des patients, aucun risque n'a pu être démontré chez les patients compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée.

Toutefois, pour les femmes enceintes, des précautions doivent être prises systématiquement : c'est pourquoi il est important de signaler si vous pouvez être dans ce cas.

L'échographie n'utilise pas de rayons X

C'est un examen non irradiant qui utilise les propriétés des ultrasons.

Pour les intensités utilisées par cette technique, il n'a jamais été décrit de conséquence particulière pour l'homme.

De quoi s'agit-il ?

Une biopsie hépatique consiste à insérer une aiguille à travers la peau, le plus souvent entre les côtes, pour réaliser un ou plusieurs prélèvements du foie et/ou d'un nodule du foie, guidée de façon très précise par l'imagerie. Ces prélèvements seront analysés au microscope pour permettre au mieux de connaître la nature de l'image sur laquelle nous nous interrogeons et/ou de diagnostiquer une éventuelle maladie du foie (ou une maladie retentissant sur le foie). Dans de rares cas cette biopsie ne permettra pas d'obtenir cette information.

Pourquoi dans le service de radiologie ?

L'intervention est réalisée par un médecin radiologue, assisté d'un personnel paramédical, au sein du service. En effet, c'est l'imagerie médicale (échographie ou scanner) qui permet au mieux d'atteindre de façon précise l'organe et/ou l'anomalie et de rendre le geste le plus sûr possible.

Le déroulement de l'examen

Votre coopération est essentielle : elle contribuera à la rapidité de la biopsie et diminuera les risques de douleurs et de complications. Vous devez rester immobile pendant toute la durée de l'intervention et arrêter de respirer pendant quelques secondes si le radiologue vous le demande. Si nécessaire, des médicaments pour vous détendre pourront vous être administrés. Durant toute la durée de l'examen, le radiologue et son équipe seront à votre écoute et répondront à vos demandes. La biopsie comprend 3 étapes principales :

1. **Le repérage de la cible** à biopsier en échographie ou au scanner. Une injection de produit de contraste pourra être réalisée si elle est jugée nécessaire.
2. **L'anesthésie locale** au niveau du point de ponction. Elle provoquera une petite douleur de courte durée.
3. **La ponction**, qui peut être désagréable. Un petit bruit « clic » produit par le système de biopsie est habituel et normal au moment du prélèvement. Il sera souvent nécessaire de faire plusieurs prélèvements mais le plus souvent une seule ponction sera réalisée.

Quelles sont les complications liées à la ponction ?

Toute intervention sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité maximales, comporte des risques.

Une respiration calme et l'observance des apnées demandées aident à minimiser ces risques.

L'échec d'une biopsie, lorsqu'il est impossible d'atteindre la cible, est rare mais possible.

Une douleur de l'abdomen et/ou de l'épaule droite (20-30%) est possible au décours de l'intervention. Des médicaments pour vous soulager pourront vous être administrés par perfusion si nécessaire.

Lors d'une biopsie du foie, certaines structures telles que les vaisseaux, la capsule hépatique (enveloppe du foie) ou la cible à prélever peuvent être lésées, pouvant alors occasionner un saignement (<0.5%) à la peau, dans le foie ou autour de celui-ci. Ce risque est inhérent à l'introduction d'une aiguille dans un organe tel que le foie.

Il est toutefois rare qu'une complication de ce type soit à l'origine d'une hémorragie nécessitant une transfusion ou une intervention pour arrêter le saignement. Cette complication est systématiquement recherchée après la ponction.

D'autres complications telles que la plaie d'une structure s'interposant entre la peau et le foie (plèvre, intestin...) (<0.2%), un saignement digestif (<0.05%), une infection (0.5%) voire le décès (<0.5%) sont tout à fait exceptionnelles.

Naturellement, les bénéfices attendus de l'examen qui vous est proposé sont largement supérieurs aux risques que cette intervention vous fait courir.

En pratique, prévenez-nous en cas de douleur persistante, de gêne respiratoire ou de signes anormaux tels que fièvre, frissons ou majoration d'une douleur au ventre.

Résultats

Une rapide analyse permettra de dire si les prélèvements ont bien rapporté suffisamment de matériel. L'analyse plus complète des prélèvements prendra plusieurs jours. Les résultats vous seront communiqués par l'équipe médicale qui vous prend en charge et dont le radiologue fait partie. Dans de rares cas cette biopsie ne permettra pas d'obtenir suffisamment d'informations et d'autres examens seront nécessaires.

Consignes d'examen :

Il faut être strictement à jeun (sans boire ni manger ni fumer) durant les six heures précédant l'examen.

A l'exception des médicaments que l'on vous aurait précisément demandé d'arrêter, vous prendrez normalement vos autres traitements.

Une perfusion pourra vous être posée avant l'intervention pour pouvoir administrer des médicaments par voie veineuse si nécessaire. Votre médecin aura prescrit une prise de sang permettant de contrôler que votre coagulation est normale.

Après l'examen :

Durant les heures qui vont suivre, vous serez surveillé attentivement par le personnel soignant. On vous indiquera si vous devrez rester allongé, dans quelle position et pendant combien de temps. On vous indiquera également à quel moment vous pourrez boire et manger. La durée pendant laquelle vous devrez rester en radiologie ou dans l'établissement dépend du type de biopsie et du déroulement de l'intervention.

Dès votre retour à la maison :

Vous ne devez pas conduire pendant les 24 premières heures, éviter les exercices physiques intenses

dans les 48 heures suivantes et vous organiser pour, en cas de problème, pouvoir rejoindre rapidement un établissement de santé.

En cas de douleurs persistantes ou de signes anormaux (fièvre, frissons, vertiges ...), il est important de contacter immédiatement votre médecin et de prévenir le Service de Radiologie à l'adresse mail **contact@imageriecaladoise.fr**

Merci de répondre attentivement aux questions suivantes :

ALLERGIES	OUI	NON
<ul style="list-style-type: none"> Etes-vous allergique à certains aliments, médicaments, latex... ? Si oui, précisez : _____ Avez-vous déjà eu une injection de produit de contraste iodé ? <ul style="list-style-type: none"> Avez-vous eu une allergie ? Si oui, laquelle : _____ <p>Si oui, merci de rapporter le compte-rendu sur lequel est mentionné le produit à l'origine de la réaction allergique ou votre carte allergie.</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
RISQUE INFECTIEUX	OUI	NON
<ul style="list-style-type: none"> Avez-vous eu récemment une infection (fièvre, mal de gorge) ou des soins dentaires ? 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
GROSSESSE	OUI	NON
<ul style="list-style-type: none"> Etes-vous susceptible d'être enceinte ? Allaitez-vous ? 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
TRAITEMENT ANTI-COAGULANT	OUI	NON
<ul style="list-style-type: none"> Etes-vous sous traitement anti-coagulant ? (<i>KARDEGIC, HEPARINE, ASPIRINE, SINTROM, PLAVIX...</i>) Si oui, lequel : _____ 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

D'une manière générale, n'hésitez pas à fournir tout renseignement qui vous paraîtrait important à communiquer et à **nous informer de toute maladie sérieuse.**

.....

Madame, Mademoiselle, Monsieur

a personnellement rempli cette fiche le

et donné son accord pour que l'examen soit réalisé.

Signature

Il est normal que vous vous posiez des questions sur l'examen que vous êtes amené à passer. Nous espérons y avoir répondu. N'hésitez pas à nous interroger à nouveau pour tout renseignement complémentaire.